



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8522
1er avril 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 1er AVRIL 1968, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA SYRIE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, conformément à l'Article 31 de la Charte, je souhaite participer au débat sur la plainte présentée par la Jordanie le 29 mars 1968 au sujet de la dernière agression d'Israël.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) George J. TOMEH

